



**COMMISSION
OSPAR**

*Protéger et préserver l'Atlantique
du Nord-Est et ses ressources*

RAPPORT ANNUEL 2019- 2020



ZONE MARITIME D'OSPAR

- Region I: Arctic Waters
- Region II: Greater North Sea
- Region III: Celtic Seas
- Region IV: Bay of Biscay and Iberian Coast
- Region V: Wider Atlantic



CONTENU

- 4** COVID-19
- 5** RÉUNION MINISTÉRIELLE
- 6** BIOGRAPHIE DE NOTRE NOUVEAU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF
- 7** MESSAGE DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE EXÉCUTIF
- 8** ACTIVITÉS D'OSPAR 2019-2020
- 21** PUBLICATIONS D'OSPAR
- 22** COOPÉRATION INTERNATIONALE

COVID-19



Image: Gerd Altmann

Nos pensées vont à tous ceux qui ont été touchés par la pandémie de Covid-19. Ce terrible virus a touché des milliers de vies à travers le monde et nous espérons que vous et vos proches êtes en sécurité et en bonne santé. Inévitablement, les restrictions imposées par les gouvernements ont eu une incidence sur le programme de réunions d'OSPAR et sur nos méthodes de travail, notamment avec le report de la Réunion ministérielle qui était prévue pour juin 2020. Heureusement, grâce à la flexibilité, au pragmatisme et au travail acharné du Secrétariat, des Parties contractantes et de nos observateurs, nous avons pu exécuter la majeure partie de notre programme de travail. Cela n'a pas toujours été facile et a souvent été frustrant, mais le fait que nous n'ayons pas laissé les retombées du Covid-19 perturber notre important travail de protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord Est témoigne de l'engagement de tous ceux qui participent à ce travail.

REPORT DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE

C'est avec grand regret que les Parties contractantes d'OSPAR ont collectivement pris la décision de reporter la Réunion ministérielle de 2020 d'OSPAR en raison de la pandémie de Covid-19.

Cette décision difficile a été prise à l'unanimité par les chefs de délégation des Parties contractantes d'OSPAR, le 3 avril. Le lancement de la nouvelle stratégie d'OSPAR pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (NEAES) pour la période 2020-2030, qui devait avoir lieu lors de la Réunion ministérielle, a aussi été reporté. Bien que ce retard soit regrettable, nous tirerons profit de l'année à venir pour élaborer davantage la stratégie et nous assurer qu'elle correspond et contribue à d'autres grands événements internationaux liés aux océans qui ont également été reportés; il s'agit notamment de la CP 15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB) des Nations unies (ONU) et de la CP 26 de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

La Réunion de la Commission OSPAR/Réunion ministérielle d'OSPAR sera généreusement accueillie par le gouvernement du Portugal du 21 au 25 juin 2021. Au cours de la réunion, nous examinerons les progrès d'OSPAR et nous célébrerons ses succès dans le cadre de sa NEAES 2010-2020. Nous nous tournerons également vers l'avenir, avec le lancement de notre nouvelle NEAES 2020-2030 et des travaux nécessaires pour protéger et rétablir l'incroyable biodiversité de l'Atlantique du Nord-Est.



OSPAR
MINISTERIAL
PORTUGAL | 2021



BIOGRAPHIE

DE NOTRE NOUVEAU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF, **DOMINIC PATTINSON**

Depuis aussi longtemps que je me souviens, je m'intéresse au monde de la nature. Qu'il s'agisse d'observer les oiseaux dans mon jardin ou d'explorer les bassins dans les rochers sur la côte de l'Île d'Oléron, j'ai toujours été fasciné par la nature et captivé par la découverte d'un nouvel animal ou d'une nouvelle plante. J'ai étudié les sciences de l'environnement à l'Université de Southampton et je suis entré au ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, qui est devenu plus tard le ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (Defra) du Royaume-Uni. Ceux qui me connaissent ne seront donc pas surpris d'apprendre que je suis ravi d'entrer dans les fonctions de Secrétaire exécutif d'OSPAR.

Au cours de mes sept dernières années au Defra, j'ai travaillé sur la politique nationale et internationale en matière de milieu marin. Je connais déjà bien de nombreux membres de la famille d'OSPAR et j'ai hâte de travailler avec eux dans mon nouveau rôle et de bâtir de nouveaux rapports pour aider OSPAR à lutter contre la pollution, à gérer nos mers de manière durable, et à conserver et rétablir notre milieu marin. J'espère que les compétences en matière de négociation que j'ai acquises dès l'enfance, en tant que fils d'un père anglais et d'une mère française, m'aideront à relever les défis qui se profilent à l'horizon!



VUE D'ENSEMBLE

DES ACTIVITÉS D'OSPAR EN 2019-2020 – UNE INTRODUCTION DE NOTRE PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce passage en revue des activités d'OSPAR de juillet 2019 à juin 2020. Comme les années précédentes, le rapport met l'accent sur les activités de nos Parties contractantes dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie OSPAR pour le milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (NEAES) et de leurs obligations en vertu de la Convention OSPAR. Nous espérons que vous le trouverez intéressant et qu'il vous encouragera à visiter notre [site Web](#) où vous trouverez encore plus d'informations sur les travaux d'OSPAR et sur ce que nous faisons pour protéger le milieu marin.

Cette année, les travaux de la Commission OSPAR et de ses Comités ont eu pour thème commun l'élaboration de la prochaine NEAES d'OSPAR, qui couvrira la période de 2020 à 2030. Au cours des 12 derniers mois ont été publiés des rapports d'importance primordiale¹ sur l'état des océans dans le monde, les impacts du changement climatique, et la perte dévastatrice de biodiversité à l'échelle planétaire. Avec sa nouvelle NEAES, OSPAR pourra jouer un rôle important dans la lutte contre ces problèmes, montrer comment il est possible de trouver un juste équilibre entre la croissance économique d'une part et la protection et le rétablissement du milieu marin d'autre part, et démontrer les avantages d'une coopération régionale. C'est pourquoi les Comités ont eu pour but commun de s'assurer que les objectifs stratégiques et opérationnels proposés dans notre nouvelle NEAES demeurent pertinents et ambitieux.

Un autre thème commun a été le travail sur les évaluations destinées à contribuer au Bilan de santé (QSR) d'OSPAR, qui sera publié en 2023. Cela implique un énorme travail de toute la communauté d'OSPAR, de la part de nos experts scientifiques, de nos analystes dans le domaine de la surveillance et des données, de nos responsables politiques et de nos parties prenantes. Il s'appuiera sur notre [Évaluation intermédiaire de 2017](#) et nous espérons qu'il servira de référence pour

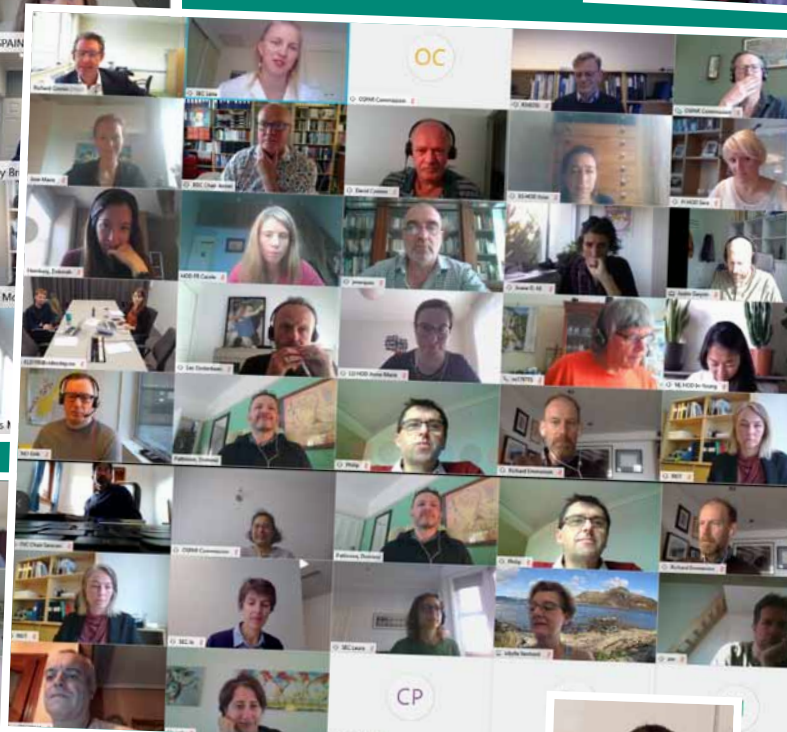
les évaluations de l'état du milieu marin. Il est important de noter qu'il aidera nos Parties contractantes à respecter leurs engagements nationaux, régionaux et internationaux d'une manière plus efficace et plus économique. En particulier, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la Commission européenne pour faire en sorte que les Parties contractantes OSPAR qui sont également membres de l'Union européenne puissent utiliser le QSR 2023 dans leurs rapports au titre de la directive-cadre "Stratégie pour le milieu marin" en 2024.

La partie suivante du rapport présente les travaux de chacun des Comités thématiques d'OSPAR, sur la biodiversité et les écosystèmes, sur les impacts environnementaux des activités humaines, sur les substances dangereuses et l'eutrophisation, sur l'industrie de l'offshore, et sur les substances radioactives. Ces sections présentent les principaux aspects du travail qu'ils ont réalisé cette année.

Nous tenons tous deux à rendre hommage à Susana Salvador, notre Secrétaire exécutive sortante, qui a quitté OSPAR en avril cette année. Susana a rejoint OSPAR en 2017 et nous lui sommes reconnaissants d'avoir travaillé sans relâche pour faire avancer les objectifs d'OSPAR pendant son séjour dans notre organisation. Nous lui souhaitons le plus grand succès dans son nouveau rôle de Secrétaire exécutive de l'ACCOBAMS.

Enfin, nous aimerions à cette occasion remercier tous ceux qui ont apporté leur contribution au cours de l'année passée. Les répercussions de la pandémie de Covid-19 ont rendu cette année particulièrement difficile et impacté considérablement la façon dont nous travaillons. Nous sommes persuadés qu'à l'avenir, des leçons positives seront tirées quant à ces nouvelles manières de travailler, cependant nous attendons aussi avec impatience de pouvoir un jour nous rencontrer à nouveau en personne pour construire et renouveler les rapports qui sont si importants pour notre travail. Prenez bien soin de vous!

COMITÉS



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

DES ACTIVITÉS HUMAINES

Le Comité Impacts environnementaux des activités humaines (EIHA) d'OSPAR s'est réuni en ligne du 20 au 22 avril, pour des discussions sur les points d'un ordre du jour qui, bien que réduit, était quand même très chargé.

En plus des travaux en cours sur les produits livrables de l'EIHA pour la Réunion ministérielle, l'EIHA a également poursuivi ses travaux pour le QSR 2023 et a agréé des plans de projets pour des évaluations thématiques concernant les déchets marins, les bruits sous-marins, et certaines activités humaines, dont le transport maritime et la mariculture.

Comme le Plan d'action régional sur les déchets marins actuel d'OSPAR (PAR-ML) touche à sa fin, l'EIHA a fait des plans pour examiner l'efficacité du PAR-ML et a commencé à préparer la rédaction d'une nouvelle version ou d'une version actualisée du PAR. Une étude exploratoire sur les meilleures pratiques pour la conception et le recyclage des engins de pêche comme moyen de réduire les quantités d'engins de pêche rencontrés sous forme de déchets marins dans l'Atlantique du Nord-Est a également été finalisée et est présentée plus en détail à la page suivante.

Conformément au programme de travail de l'EIHA sur le thème des mers productives et exploitées de manière durable, la révision de la Procédure harmonisée conjointe (PHC) pour les Parties contractantes d'HELCOM et d'OSPAR sur l'octroi de dérogations à la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires, Règlement A-4, a été approuvée. Les travaux sur les bruits

sous-marins ont également avancé, et les derniers développements dans ce domaine ont été présentés par les Coordinateurs adjoints du groupe d'OSPAR sur les bruits : par Nathan Merchant (Royaume-Uni), concernant l'élaboration d'un indicateur commun sur le risque d'impact des bruits impulsifs et le projet d'évaluation ; et par Niels Kinneging (Pays-Bas), concernant un indicateur commun sur la pression exercée par les bruits ambiants.

Après 10 ans de présidence exceptionnelle, Lex Oosterbaan (Pays-Bas) a informé l'EIHA qu'il avait décidé que le moment était venu de se retirer de son poste. Marta Martínez-Gil Pardo de Vera (Espagne) et Margot Cronin (Irlande) ont quitté leurs postes de Vice-présidentes. L'EIHA les a remerciés tous les trois pour leur dévouement, en leur souhaitant bonne chance pour l'avenir. John Mouat (Royaume-Uni) a été élu nouveau Président de l'EIHA ; il sera épaulé par Hanne-Grete Nilsen (Norvège).

L'EIHA se réunira à l'automne pour avoir des discussions sur les thèmes suivants : les nouveaux indicateurs et les évaluations concernant les déchets marins et les bruits sous-marins ; une Recommandation visant à réduire l'impact des pastilles de matières plastiques utilisées aux stades de pré-production ; une évaluation de l'immersion et du placement de déchets ou d'autres matériaux en mer ; et les progrès réalisés dans les domaines des énergies renouvelables offshore, de l'exploitation minière des grands fonds et des munitions.

Surveillance des déchets dans l'Atlantique du Nord-Est

L'année 2019 a vu la publication de deux [évaluations](#) actualisées d'indicateurs d'OSPAR sur les déchets marins. Ces évaluations sont utilisées actuellement pour évaluer les progrès vers la réalisation de l'objectif d'OSPAR consistant à réduire considérablement les déchets marins.

Avec l'évaluation des déchets sur les plages, des données couvrant une période supplémentaire de 4 ans viennent s'ajouter à l'Évaluation intermédiaire de 2017 ; on y voit quelques signes d'amélioration, modestes certes mais positifs. Les réductions du nombre total d'objets présents sous forme de déchets sur 23 % des sites d'étude ont été partiellement annulées par les augmentations enregistrées dans 9 % des sites. Environ 90 % des objets enregistrés sont en plastique.

L'évaluation des particules de matières plastiques dans l'estomac des fulmars de la mer du Nord couvre la période 2012-2016 et a fait état d'une baisse statistiquement significative du poids de matières plastiques ingéré et du pourcentage d'oiseaux dont l'estomac contenait plus de 0,1 g de matières plastiques. Cependant, nous n'avons pas encore atteint notre objectif, soit moins de 10 % de fulmars dont l'estomac contient plus de 0,1 g de matières plastiques.

Ces évaluations seront mises à jour pour le QSR 2023 et seront complétées par des évaluations des déchets sur le fond marin et des déchets ingérés par les tortues. Une évaluation thématique reliera les thèmes, et étudiera comment la mise en œuvre de la [Directive de l'Union européenne \(UE\) sur les produits en plastique à usage unique](#), de la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin de l'UE, de la Directive relative aux installations de réception portuaires de l'UE et du PAR-ML d'OSPAR se traduit par des changements sur le terrain dans l'abondance et la composition des déchets marins.



90% de déchets enregistrés sur des sites d'étude OSPAR sont en plastique/polystyrène

Les données 2012 - 2016 montrent une baisse statistiquement significative de la masse plastique ingérée et du pourcentage d'oiseaux ayant plus de 0,1 g de plastique dans leur estomac



Lutte contre les déchets marins liés à la pêche



Le PAR-ML d'OSPAR vise entre autres à trouver des moyens de réduire l'une des principales sources de déchets marins : les opérations de pêche commerciale. Les engins de pêche jetés ou perdus contenant des matières plastiques se dégradent lentement, en persistant dans le milieu marin pendant des décennies. La libération progressive de fibres microplastiques conduit à l'ingestion de celles-ci par les organismes filtrants et les poissons. Les filets fabriqués à partir de plastiques de basse densité continuent de flotter à la surface, et restent dangereux pour les animaux marins (c'est ce qu'on appelle la « pêche fantôme ») ; ils présentent aussi des risques pour la sécurité des navires. La perte de fibres par abrasion contribue aussi à la présence de plastiques dans l'océan.

En 2020, OSPAR a publié une [étude exploratoire](#) visant à examiner les problèmes et les solutions, notamment : la conception et la recyclabilité, l'amélioration de la gestion des engins de pêche en fin de vie, la surveillance des engins mis sur le marché, et des incitations commerciales et non commerciales encourageant le recyclage. Des informations sur le problème particulier des perruques pour chaluts de fond (dolly rope) seront extraites du rapport issu de l'étude exploratoire, et une synthèse de ces informations fera l'objet d'une publication individuelle pour l'année prochaine, cette question ayant été identifiée comme une priorité. D'autres actions visant à réduire les impacts du secteur de la pêche seront prises en considération lors de l'élaboration d'une nouvelle version ou d'une version actualisée du Plan d'action sur les déchets marins.

COMITÉ SUBSTANCES DANGEREUSES ET EUTROPHISATION

Le Comité Substances dangereuses et eutrophisation d'OSPAR ([HASEC](#)) s'est réuni en ligne du 23 au 25 mars 2020 pour traiter un ordre du jour réduit. L'accent a été mis sur l'élaboration et la finalisation des produits livrables pour la Réunion ministérielle d'OSPAR.

L'HASEC a recommandé à OSPAR de se joindre à l'Alliance de haute ambition (HAA) sur les produits chimiques et les déchets à l'appui d'un nouveau cadre mondial ambitieux selon [l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques au-delà de 2020](#) des Nations unies. En se joignant à l'HAA, OSPAR pourrait influencer l'élaboration d'un nouveau cadre mondial visant à réduire les niveaux de substances dangereuses. Les Secrétariats d'OSPAR et de l'HAA travailleront en collaboration à l'automne 2020 pour apporter de plus amples informations à la Commission OSPAR afin d'éclairer une décision d'adhérer ou non à l'Alliance.

Les groupes d'experts scientifiques de l'HASEC ont déjà bien avancé dans l'élaboration des évaluations qui contribueront au QSR 2023. Il y aura une série d'évaluations d'indicateurs individuels et trois évaluations thématiques générales sur les apports atmosphériques et fluviaux de substances dangereuses, les concentrations de substances dangereuses en mer, et l'eutrophisation.

Le Secrétariat a également réalisé un travail technique pour saisir et rendre accessibles en ligne tous les [appendices du Programme coordonné de surveillance de l'environnement \(CEMP\)](#) d'OSPAR. Ce travail apporte un soutien extrêmement utile à nos Parties contractantes qui sont des États membres de l'UE. Elles peuvent en effet accéder directement à ces tableaux lorsqu'elles préparent les rapports à adresser à la Commission européenne aux termes de la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM).

L'HASEC examine actuellement la Liste des produits chimiques prioritaires ([LCPA](#)) et la Liste des substances potentiellement préoccupantes ([LSPC](#)) d'OSPAR, en vue d'harmoniser les approches et les seuils avec ceux d'autres Conventions sur les mers régionales et ceux du [Règlement REACH de l'UE](#) (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques). Les travaux sont en bonne voie et l'intention est d'avoir des Listes rationalisées et actualisées en 2021.

Le président de l'HASEC, Philip Axe (Suède), a fait un travail admirable à la tête de l'HASEC depuis 2018 et les Parties contractantes ont soutenu à l'unanimité sa continuation au poste de Président jusqu'en 2022. Nous sommes tous très heureux de continuer à bénéficier de l'orientation, du soutien et du leadership de Philip.

Le Comité HASEC tiendra une deuxième réunion en ligne à l'automne 2020 pour examiner les actions en suspens.

Évaluation harmonisée de l'eutrophisation

Les experts d'OSPAR travaillent en vue d'adopter une nouvelle approche, plus harmonisée, pour évaluer l'état d'eutrophisation dans la zone maritime d'OSPAR.

L'eutrophisation résulte d'un enrichissement excessif de l'eau par des nutriments, provenant généralement du ruissellement à partir des terres. L'enrichissement de l'eau de mer par les nutriments peut entraîner des proliférations d'algues (phytoplancton), ce qui risque d'avoir pour conséquence une perturbation indésirable de l'équilibre des organismes dans l'écosystème marin et de la qualité globale de l'eau. La Procédure commune d'OSPAR est une approche commune adoptée par les Parties contractantes pour évaluer l'état d'eutrophisation. Les résultats de la Procédure commune démontrent le succès des mesures en place et apportent des informations qui aident à décider si et où de nouvelles mesures sont nécessaires pour remédier aux problèmes.

Les experts d'OSPAR sont en train de réviser la Procédure commune. Dans un premier temps, il s'agit de délimiter des zones d'évaluation pertinentes sur le plan écologique. Ensuite, il faut convenir de valeurs d'évaluation spécifiques des zones pour les indicateurs d'eutrophisation, y compris pour les indicateurs communs d'OSPAR concernant les apports de nutriments, les teneurs en nutriments, la chlorophylle a et les teneurs en oxygène dissous. La Procédure commune sera exécutée de manière transparente à l'aide d'un nouvel outil d'évaluation en ligne (COMPEAT²), qui est en cours d'élaboration par le CIEM. Chaque étape du processus pourra être soumise à un examen détaillé, et cela produira un processus plus solide, qui permettra aussi à nos Parties contractantes d'économiser du temps et des ressources.

² Outil d'évaluation de l'eutrophisation pour la Procédure commune

Image: Wera Leujak

MERCURY LOSSES FROM THE CHLOR-ALKALI INDUSTRY

- SHUTDOWN
- CONVERTED TO MEMBRANE TECHNOLOGY
- STOPPED PRODUCTION OF MERCURY

ALL PLANTS ACTIVE

ALL 48 PLANTS ARE ACTIVE

29 PLANTS ACTIVE

29 PLANTS ACTIVE, 14 PLANTS SHUTDOWN, 4 PLANTS STOPPED PRODUCTION OF MERCURY AND 1 PLANT PARTLY CONVERTED TO MEMBRANE TECHNOLOGY

OBJECTIVE COMPLETED

ALL MERCURY CELL CHLOR-ALKALI PLANTS SHUTDOWN, STOPPED PRODUCTION OF MERCURY OR CONVERTED TO MEMBRANE TECHNOLOGY

1990

90

DECISION

PARCOM DECISION 90/3 OF 14 JUNE 1990 ON REDUCING ATMOSPHERIC EMISSIONS FROM EXISTING CHLOR-ALKALI PLANTS

1996

96

2002

02

39 PLANTS ACTIVE

39 PLANTS ACTIVE, 6 PLANTS SHUTDOWN, 3 STOPPED PRODUCTION OF MERCURY

2008

08

2014

14

20 PLANTS ACTIVE

20 PLANTS ACTIVE, 18 PLANTS SHUTDOWN, 5 PLANTS STOPPED PRODUCTION OF MERCURY, 4 PLANTS FULLY CONVERTED TO MEMBRANE TECHNOLOGY AND 1 PLANT PARTLY CONVERTED

2019

19

"RECOMMEND THAT EXISTING MERCURY CELL CHLOR-ALKALI PLANTS BE PHASED OUT AS SOON AS PRACTICABLE."

REPORTING VECTOR CREATED BY FREEPIK - WWW.FREEPIK.COM
CARTOON, JAPAN, © SHUTTERSTOCK CONTRIBUTORS, AND THE OCEANIC DOCUMENTARY

COMITÉ BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

Image: Pixnio

Le Comité Biodiversité et écosystèmes ([BDC](#)) d'OSPAR s'est réuni en ligne du 23 au 26 mars 2020, avec un ordre du jour réduit.

À l'issue de plusieurs années d'un travail intensif de la part d'experts en matière d'oiseaux de mer et de politique, le BDC a finalisé le formulaire de désignation pour une « Aire marine protégée (AMP) dans la région du courant Nord-Atlantique et du mont sous-marin Evlanov ». Celui-ci réunit les informations scientifiques et techniques concernant une proposition de nouvelle AMP ; celle-ci est située au milieu de l'Atlantique, au-delà des zones visées par la juridiction nationale. Au cours de la phase finale, le travail du BDC a consisté à intégrer les informations recueillies via un processus de consultation ouvert et inclusif avec d'autres autorités compétentes. Cette proposition sera maintenant examinée lors de la prochaine réunion de la Commission OSPAR. Si le processus aboutit à sa désignation, cette AMP sera la plus vaste AMP d'OSPAR.

Le BDC a finalisé les travaux sur deux nouveaux projets de Recommandations pour des espèces figurant sur la [Liste OSPAR des espèces et habitats menacés et/ou en déclin](#). Le projet de Recommandation sur le corégone oxyrhynque, *Coregonus lavaretus oxyrinchus*, et le projet de Recommandation sur la balane des Açores, *Megabalanus azoricus*, sont les deux dernières Recommandations préparées pour des

caractéristiques figurant actuellement sur la Liste OSPAR de caractéristiques menacées et/ou en déclin. Les Recommandations comprennent des actions à prendre par des Parties contractantes spécifiques pour protéger ces deux espèces, ainsi que des actions de protection collectives.

Les Parties contractantes ont également entrepris un énorme travail pour présenter leurs rapports sur la mise en œuvre de toutes les Recommandations OSPAR sur les espèces et habitats menacés et/ou en déclin. Les informations tirées de plus de 50 Recommandations seront analysées au cours du prochain cycle de réunions, en vue de fournir la première synthèse complète des actions prises par OSPAR en matière de protection et de conservation de caractéristiques devant faire l'objet de mesures prioritaires.

Le BDC organisera une deuxième réunion à l'automne 2020 pour traiter les questions importantes qui n'ont pas été abordées dans le cadre de l'ordre du jour réduit, entre autres : les nouvelles évaluations de l'état d'espèces et habitats menacés et/ou en déclin figurant sur la Liste, les valeurs d'évaluation et l'extension d'indicateurs communs, et la planification des évaluations thématiques.

Le BDC est reconnaissant à Jeroen Vis (Pays-Bas) pour sa présidence efficace et enthousiaste tout au long de la réunion en ligne.

Atelier sur les prises accessoires d'oiseaux et de mammifères marins



L'atelier OSPAR-HELCOM a attiré plus de 50 participants des Parties contractantes suivantes : Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Lituanie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Espagne, Suède, Royaume-Uni, et des observateurs, nommément le CIEM, BirdLife International, la CCB (Coalition Clean Baltic), le WWF, ainsi que des experts spécialement invités.

OSPAR s'est engagée à enrayer et à prévenir la perte de biodiversité, en s'assurant que les effets des activités et pressions humaines sur le milieu marin n'ont pas d'effets nuisibles sur les espèces. Pour mieux comprendre les pressions exercées par les activités humaines qui touchent des espèces extrêmement mobiles telles que les mammifères marins et les oiseaux de mer, on a impérativement besoin d'une coopération transfrontalière. Des Conventions sur des mers régionales voisines, OSPAR et HELCOM, ont donc organisé un atelier commun du 3 au 5 septembre 2019 à Copenhague, au Danemark, afin de partager leurs connaissances sur les prises accessoires dans les pêches dont on pense qu'elles exercent des pressions importantes dans l'Atlantique du Nord-Est et en mer Baltique.

L'atelier a permis aux experts des deux régions de partager leurs expériences des meilleures méthodes d'évaluation des indicateurs, de discuter de méthodes d'identification des zones où les mammifères marins et les oiseaux de mer peuvent être les plus exposés aux prises accessoires, et de travailler ensemble pour identifier les lacunes en matière de données qu'il faut corriger pour pouvoir réaliser une évaluation régionale solide.

Les participants à l'atelier ont élaboré des recommandations concrètes sur les développements techniques en vue de la collecte des données, ainsi que des propositions stratégiques pour les objectifs de conservation et des approches concernant les indicateurs communs. Des méthodes d'évaluation spécifiques pour les oiseaux de mer et les mammifères marins ont été étudiées, et on a établi que les meilleures approches disponibles étaient similaires, mais non identiques, en raison de leurs différentes caractéristiques écologiques et de différences au niveau de la disponibilité des données. Les participants à l'atelier ont aussi proposé un objectif de conservation pour les Conventions sur les mers régionales, à partir duquel on pourra élaborer un indicateur comprenant une valeur de référence pour l'évaluation.

OSPAR et HELCOM ont déjà organisé auparavant des ateliers communs pour traiter des questions techniques spécifiques, avec beaucoup de succès. Avec cet atelier sur l'évaluation des prises accessoires, nous avons démontré une fois de plus combien il est utile de partager notre expertise pour résoudre des problèmes communs.

COMITÉ INDUSTRIE DE L'OFFSHORE

ACTIVITÉS D'OSPAR 2019/20



Le Comité Industrie de l'offshore (OIC) d'OSPAR s'est réuni à Copenhague (Danemark) du 10 au 11 mars 2020. La réunion a été finalisée en ligne.

L'OIC s'est penché sur les progrès réalisés au regard de son programme de travail pour 2019-2020, a conclu l'examen des progrès réalisés au regard de la NEAES 2010-2020, a finalisé les objectifs sur lesquels travailler dans le cadre de la nouvelle NEAES 2020-2030, a planifié les travaux de l'OIC qui contribueront au QSR 2023, et a examiné les résultats de la réunion informelle sur l'évaluation comparative des options de déclassement à l'appui des propositions de dérogations en vertu de la Décision OSPAR 98/3.

À la suite d'un examen, l'OIC a modifié deux Recommandations, à savoir : la Recommandation OSPAR 2012/5 relative à une approche basée sur le risque de la gestion des rejets d'eau de production des installations offshore, et la Recommandation OSPAR 2001/1 relative à la gestion de l'eau de production des installations offshore.

Les travaux visant à harmoniser le Système obligatoire et harmonisé de contrôle de l'utilisation des produits chimiques en offshore et de réduction de

leurs rejets (HCMS) d'OSPAR et le Règlement REACH de l'UE se poursuivront en intersession ; ils comprendront un examen de l'ensemble des Recommandations et Accords sous-jacents.

L'OIC a finalisé le Rapport annuel de 2018 sur les rejets, déversements et émissions provenant d'installations pétrolières et gazières offshore. Le projet d'évaluation des impacts des rejets d'hydrocarbures et de produits chimiques dans l'eau de production sur le milieu marin a également été présenté, et il a été convenu que la version finale du rapport contribuerait au QSR 2023. Les travaux se poursuivront tout au long de l'année pour produire l'évaluation thématique de l'OIC pour le QSR 2023 ; celle-ci examinera les impacts de l'industrie pétrolière et gazière offshore sur le milieu marin.

Saravanan Marappan (Royaume-Uni) assure depuis 2017 la présidence de l'OIC, en faisant un travail efficace et très méticuleux. Il a été réélu par acclamation à la présidence et Mikael Palme Malinovsky (Danemark) a été élu Vice-président pour les deux prochaines périodes intersessionnelles.

Élimination des installations offshore désaffectées

Depuis 1998, il est interdit d'immerger ou d'abandonner in situ la totalité ou une partie d'installations offshore désaffectées dans l'Atlantique du Nord-Est en vertu de la **Décision OSPAR 98/3** sur l'élimination des installations offshore désaffectées. Toutefois, dans certains cas, une Partie contractante peut autoriser l'abandon *in situ* d'installations ou de parties d'installations. Plus de 1 350 installations offshore sont opérationnelles, dont environ 170 ont été déclassées, et sur celles-ci, 9 ont bénéficié de dérogations accordées par le Royaume-Uni et la Norvège.

En 2019, un processus de consultation a été lancé, concernant l'intention du Royaume-Uni de délivrer un permis autorisant l'abandon *in situ* des bases du treillis en acier de Brent Alpha et pour chacune des installations à embase-poids en béton de Brent Bravo, Brent Charlie et Brent Delta. Dans le cadre du processus de consultation, l'Allemagne a soulevé une objection officielle, soutenue par la Belgique, l'Union européenne, les Pays-Bas et la Suède, et on a demandé qu'une réunion consultative spéciale soit tenue en vertu de la **Décision OSPAR 98/3**.

La **réunion consultative spéciale** s'est tenue à Londres le 18 octobre 2019, et les Parties contractantes d'OSPAR, les observateurs et l'opérateur y ont eu des discussions sur les thèmes suivants : la méthodologie d'évaluation comparative utilisée par l'opérateur ; le risque à long terme pour le milieu marin créé par les substances dangereuses et les résidus d'hydrocarbures demeurant dans les cuves ; et les risques pour le transport maritime et la pêche créés par l'abandon *in situ* des installations à embase-poids en béton.

Le Président d'OSPAR et tous les participants ont considéré le processus comme une avancée vers l'agrément de normes communes d'OSPAR pour des cas comparables de déclassement difficile. Le Royaume-Uni, conformément à la **Décision 98/3**, prendra part à des discussions supplémentaires avec les parties avant de prendre une décision concernant la délivrance, ou non, du permis de dérogation. L'Allemagne s'est déclarée pleinement favorable et disposée à poursuivre les consultations, tant bilatérales que dans le contexte d'OSPAR, afin de chercher une solution viable et acceptable aux questions sur lesquelles ont porté les discussions.

OSPAR tient à jour un inventaire des installations pétrolières et gazières offshore, dans lequel sont répertoriées en détail les installations des Parties contractantes d'OSPAR qui possèdent une industrie pétrolière et gazière offshore, à savoir : le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne et le Royaume-Uni.

COMITÉ SUBSTANCES RADIOACTIVES



Le Comité Substances radioactives (RSC) d'OSPAR s'est réuni à Paris du 11 au 13 février.

Le RSC a travaillé davantage le texte de ses objectifs opérationnels dans le cadre de la NEAES 2020-2030, en établissant une perception commune à l'issue de 2 années de discussions intenses.

Le RSC s'est félicité des développements issus du groupe de travail intersessionnel visant à produire une méthode pour évaluer si les concentrations au-dessus des niveaux historiques sont proches de zéro (ICG-TCZ) ; il a accepté d'inclure l'évaluation qualitative proposée dans la prochaine évaluation périodique et de produire la version finale de la méthodologie globale d'ici à 2021, sous la forme d'un Accord.

Le RSC s'est aussi penché sur les travaux du groupe de travail intersessionnel sur la modélisation des concentrations additionnelles de matériaux radioactifs naturels

(NORM) dans l'eau de mer provenant des rejets d'eau de production du secteur pétrolier et gazier offshore (ICG-MOD) ; ce groupe de travail va élaborer un Accord pour la méthodologie d'évaluation en champ lointain d'ici à 2021.

Le RSC est convenu du mandat pour le commencement des travaux sur la Cinquième Évaluation périodique (5PE) des progrès réalisés au regard de la Stratégie Substances radioactives actuelle. Dans le cadre de la 5PE, on réalisera une évaluation rigoureuse des progrès réalisés dans la réduction des rejets et des concentrations de substances radioactives dans le milieu marin ; ces données constitueront la base scientifique de la contribution du RSC au QSR 2023.

Le président du RSC, Justin Gwynn (Norvège), dirige les travaux du RSC depuis 2011 et il a été réélu Président. Kins Leonard (Royaume-Uni) a de nouveau été élu Vice-président.

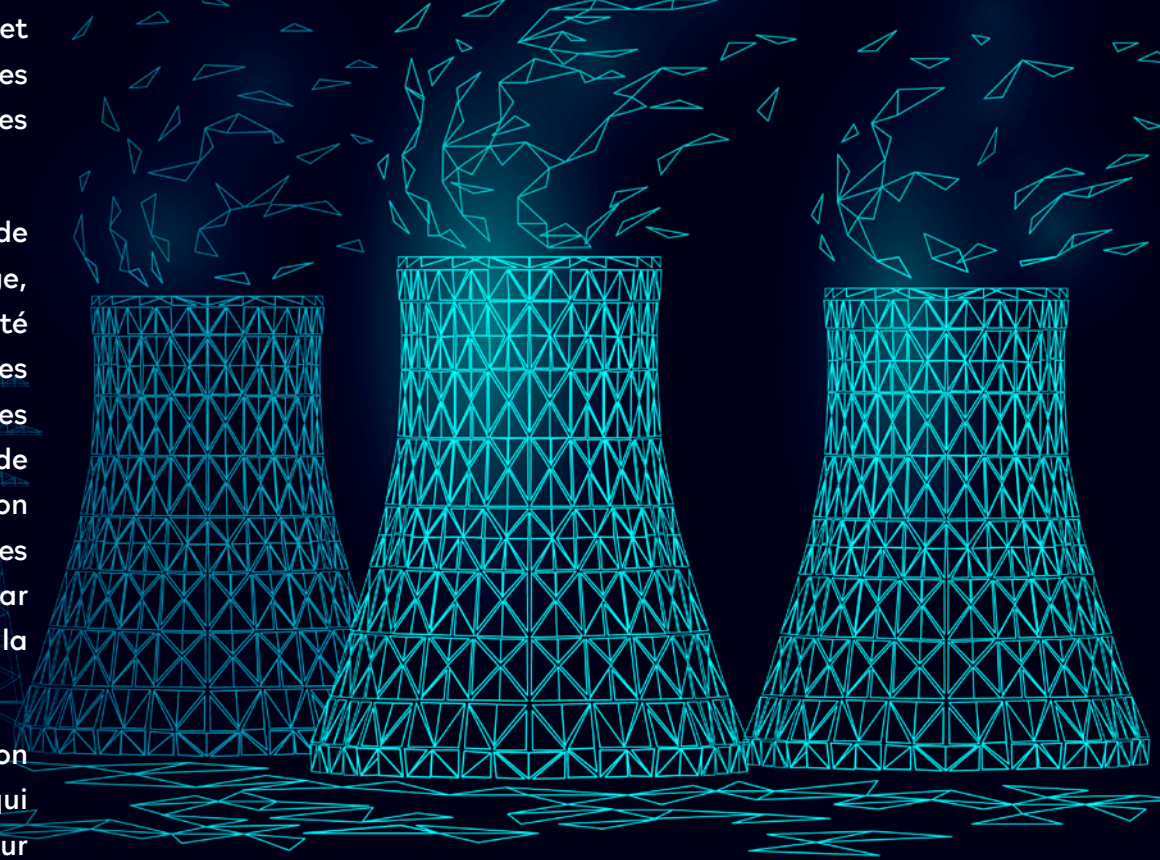
Application des Meilleures techniques disponibles dans l'industrie nucléaire

La Recommandation PARCOM 91/4 concerne l'utilisation des Meilleures techniques disponibles (BAT) pour minimiser et, le cas échéant, éliminer toute pollution causée par les rejets radioactifs, dans le milieu marin, de toutes les industries nucléaires, y compris les réacteurs utilisés pour la recherche et les usines de retraitement. La Recommandation exige que les Parties contractantes possédant des installations nucléaires présentent tous les quatre ans un rapport sur la mise en œuvre des BAT.

Cette année a vu l'achèvement de la 7^{ème} et dernière campagne de notification ; la Belgique, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni ont présenté des rapports. Les informations présentées dans les rapports suivent les indications énoncées dans l'Accord OSPAR 2004-03, « Lignes directrices relatives à la communication des informations sur, et à l'appréciation de l'application de la BAT dans les installations nucléaires ». La préparation des rapports représente un énorme engagement de la part des Parties contractantes, et des efforts ont été faits pour simplifier le processus par le biais de la Recommandation OSPAR 2018/01, qui remplace la Recommandation PARCOM 91/04.

Les rapports nationaux dans le cadre de la 7^{ème} campagne de notification sont complétés par un [rapport de synthèse sur les déclarations nationales](#), qui contient des informations sur les dispositions prises à l'échelle nationale pour

la mise en œuvre des BAT, sur les systèmes et les techniques d'atténuation visant à réduire les rejets, et sur l'efficacité des BAT dans la réduction des rejets liquides, ainsi que des conclusions.



LISTE DES PUBLICATIONS

TITRE

NUMÉRO DE PUBLICATION

Biodiversity Committee

Assessment Sheet on the Status of the OSPAR Network of Marine Protected Areas in 2019

754/2020

Background Document for Houting - Wadden Sea population of (*Coregonus oxyrinchus*)

755/2020

Background Document for Azorean barnacle (*Megabalanus azoricus*)

756/2020

Environmental Impact of Human Activities

Scoping study on best practices for the design and recycling of fishing gear as a means to reduce quantities of fishing gear found as marine litter in the North-East Atlantic

757/2020

Hazardous Substances and Eutrophication Committee

Atmospheric Deposition of Nitrogen to the OSPAR Maritime Area in the period 1995-2017

758/2020

Comprehensive Study on Riverine Inputs and Direct Discharges (RID) – 2018 data report

759/2020

Background document for Canadian Federal Environmental Quality Guidelines (FEQGs) for Polybrominated Diphenyl Ethers (PBDEs) in sediment and biota

760/2020

Background document on background assessment concentrations for Polybrominated Diphenyl Ethers (PBDE) in sediment

761/2020

Swedish quality standard for TBT in sediment

762/2020

EAC audit trail

763/2020

TITRE

NUMÉRO DE PUBLICATION

Offshore Industry Committee

OSPAR report on discharges, spills and emissions from offshore oil and gas installations in 2018

764/2020

Assessment of the impacts of discharges of oil and chemicals in produced water on the marine environment (JAMP Product: O-2)

765/2020

Radioactive Substances Committee

Annual report on liquid discharges from nuclear installations in 2018

766/2020

Annual report on discharges of Radionuclides from the Non-nuclear Sectors in 2018

767/2020

Belgian report on the implementation of PARCOM Recommendation 91/4 on Radioactive discharges to the OSPAR Commission on the application of Best Available Technology in nuclear facilities

768/2020

Spanish report on the implementation of PARCOM Recommendation 91/4 on Radioactive discharges to the OSPAR Commission on the application of Best Available Technology in nuclear facilities

769/2020

Portuguese report on the implementation of PARCOM Recommendation 91/4 on Radioactive discharges to the OSPAR Commission on the application of Best Available Technology in nuclear facilities

770/2020

Overview of national statements on the 7th round of implementation of PARCOM Recommendation 91/4

754/2020

ACTIVITÉS ET TRAVAIL AVEC D'AUTRES

The background of the entire page is a silhouette illustration of a group of people climbing a mountain. The scene is set against a warm, orange-hued sunset sky. In the foreground, a person stands on a lower peak, cheering with arms raised. Behind them, a line of climbers ascends the mountain, with one person helping another up. At the top of the mountain, three more people are standing; one is holding a flag on a pole, and another is cheering with arms raised. The overall mood is one of teamwork, achievement, and shared success.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1. RELATIONS D'OSPAR AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX



Bonn Agreement Ministerial

RELATIONS D'OSPAR AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

L'Accord de Bonn

Le 11 octobre 2019, OSPAR s'est réunie avec des ministres de toute l'Europe à Bonn (Allemagne), à l'invitation du ministre fédéral allemand Andreas Scheuer, pour célébrer 50 ans de coopération fructueuse dans la lutte contre la pollution de la mer du Nord par les hydrocarbures et autres substances nocives. Dans le cadre de l'Accord de Bonn, les ministres ont renouvelé et élargi leurs engagements pour la protection de la mer du Nord au sens large et ses approches.

Les participants à la réunion ont renouvelé et élargi le Plan d'action stratégique de l'Accord de Bonn et salué l'adhésion de l'Espagne. Au cours de la réunion, on a également élargi le champ d'application de l'Accord pour prévenir les émissions atmosphériques illégales causées par le transport maritime. Les ministres ont salué une série d'engagements importants visant à gérer les nouvelles tendances qui apparaissent actuellement dans le transport maritime et dans d'autres activités maritimes, telles que l'exploitation pétrolière et gazière offshore.

Conseil de l'Arctique

OSPAR travaille avec le Conseil de l'Arctique car la Région I d'OSPAR couvre les eaux arctiques. OSPAR partage ses informations, son expérience et ses pratiques avec les groupes de travail du Conseil de l'Arctique sur la protection du milieu marin de l'Arctique (PAME), sur la conservation de la flore et de la faune arctiques (CAFF), sur la préparation aux situations d'urgence, la prévention et l'intervention (EPPR), et sur la surveillance et l'évaluation (AMAP).

OSPAR a participé à la réunion du Groupe de travail EPPR qui s'est tenue les 4 et 5 décembre 2019 à Reykjavik, en Islande. Durant la réunion, il a été convenu de créer un nouveau Groupe d'experts sur les rayonnements (RAD EG) dans le cadre du Groupe de travail EPPR, et il a été décidé qu'à l'avenir, OSPAR et le RAD EG devraient travailler en coordination, partager des informations et identifier les domaines d'intérêt communs, afin d'éviter toute répétition inutile des travaux.

Les experts en substances dangereuses d'OSPAR et de l'AMAP continuent de travailler en collaboration étroite sur les procédures d'évaluation, y compris l'extraction et la compilation des données pertinentes, ainsi que sur les méthodes et processus de présentation des informations et données de l'AMAP sur la Région I pour le QSR 2023 d'OSPAR. Grâce à cette collaboration avec l'AMAP, on disposera de plus de données sur la Région I et les produits d'évaluation issus de l'analyse statistique contribueront à l'évaluation annuelle des substances dangereuses par OSPAR et au QSR 2023.

Pour la première fois, OSPAR a été représentée à la réunion des responsables du Groupe de travail CAFF, qui s'est tenue du 3 au 5 février 2020 à Gällivare, en Suède. OSPAR a présenté ses travaux et activités en cours, et on a découvert une possibilité de collaboration concrète pour faire avancer le travail d'évaluation et de conservation d'espèces spécifiques d'oiseaux de mer, parallèlement à un partage général de données et d'informations d'évaluation. Le CAFF a été invité à faire une présentation similaire à la réunion du BDC en 2020 à Reykjavik.

RELATIONS D'OSPAR AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Nations unies

Assemblée générale des Nations unies

OSPAR a présenté un rapport annuel sur ses principales activités, en tant que contribution au rapport du Secrétaire général sur les océans et le droit de la mer, conformément à la résolution 74/19 du 10 décembre 2019 de l'Assemblée générale des Nations unies, intitulée « Les océans et le droit de la mer ». Le rapport a été approuvé par procédure écrite par le HOD et présenté le 12 juin 2020.

Programme des Nations unies pour l'environnement

L'année dernière, en marge de la quatrième Assemblée des Nations unies pour l'environnement (ANUE-4) qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, les Coordinateurs des Conventions sur les mers régionales et des Plans d'action qui étaient présents se sont réunis et ont convenu de préparer un rapport sur les perspectives mondiales, pour présenter les travaux des Conventions sur les mers régionales à la Conférence des Nations unies sur les océans en juin 2020.

Le rapport présente une analyse qui fait ressortir le rôle que les Conventions sur les mers régionales ont joué en aidant les Parties contractantes à conserver et à exploiter de manière durable le milieu marin et côtier.

Compte tenu du retard de la Conférence des Nations unies sur les océans en raison de la pandémie de COVID-19, la publication du rapport est maintenant prévue pour la conférence ANUE-5. Le rapport sera accompagné de nombreux matériels de vulgarisation en ligne.

Convention sur la diversité biologique

OSPAR a collaboré à un atelier organisé pour la description d'Aires marines d'importance écologique ou biologique (AIEB) dans l'Atlantique du Nord-Est, qui s'est tenu à Stockholm du 22 au 27 septembre 2019. Il s'agissait d'un atelier technique de 5 jours. L'atelier a fait suite à une journée de formation et à une réunion préparatoire entre les Secrétariats. Les participants à l'atelier ont complété des [formulaires pour la description d'aires répondant aux critères pour les AIEB](#) et ont identifié avec succès 17 AIEB candidates proposées. L'organisation de l'atelier en tant que processus de la CDB, avec la collaboration d'OSPAR et de la CPANE, a été un succès. Les propositions de nouvelles AIEB ont été préparées par le Secrétariat de la CDB, en vue de leur présentation lors de la 23ème réunion du SBSTTA de la CDB en novembre 2019.

RELATIONS D'OSPAR AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Union européenne

OSPAR et le Secrétariat de l'Accord de Bonn ont participé à la 16^{ème} Réunion intersecrétariats entre les Secrétariats des Accords régionaux, de la DG ECHO et de l'AESM, qui s'est tenue le 5 février 2020 à Bruxelles, en Belgique. L'AESM a présenté succinctement sa nouvelle structure, en informant les participants que l'unité Durabilité s'occuperait de la prévention de la pollution et des interventions en cas de pollution, y compris la réglementation, en couvrant, entre autres, les domaines suivants : la législation révisée sur les installations de réception portuaires, l'examen de la Directive relative à la pollution causée par les navires, les carburants alternatifs, la gestion des eaux de ballast, les systèmes antifouling, et des questions émergentes telles que les bruits sous-marins, les déchets marins, les NOx et les particules. Au cours de la réunion, il a été convenu qu'OSPAR pourrait devenir membre, en tant que Convention régionale dont le travail concerne l'impact des activités humaines en mer, et que la question des déchets serait traitée à l'avenir lors de ces réunions si le Conseil d'administration décide qu'elle doit être couverte par l'AESM.

HELCOM

Les Comités d'OSPAR assurent une coopération spécifique avec HELCOM dans différents domaines d'intérêt.

Le Secrétariat d'OSPAR/de l'Accord de Bonn a participé à la 27^{ème} Réunion du Groupe de travail HELCOM Response qui s'est tenue du 26 au 28 février 2020 à Vejle, au Danemark, pour présenter les résultats de la

Réunion ministérielle de l'Accord de Bonn. Le projet de Manuel sur les interventions communes de lutte contre les HNS, préparé dans le cadre du projet West MOPoCo, a été présenté. OSPAR/l'Accord de Bonn et HELCOM ainsi que le REMPEC sont les bénéficiaires du projet et en tant qu'accords régionaux, contribuent à la production d'un manuel harmonisé.

Commission des pêches de l'Atlantique du Nord-Est

Lors de ses réunions, le Comité permanent chargé de la gestion et des questions scientifiques (PECMAS) de la CPANE examine les questions scientifiques qui sous-tendent les recommandations de la CPANE, y compris la collaboration avec OSPAR. La réunion s'est tenue les 1^{er} et 2^{ème} octobre 2019 et a permis de donner suite aux discussions techniques entamées durant la réunion dans le cadre des Dispositions collectives, concernant notamment : les derniers développements concernant le formulaire de désignation de l'AMP NACES d'OSPAR, les déchets marins, et les travaux d'OSPAR sur la conception des engins de pêche, ainsi que la proposition d'avoir un dialogue permanent sur d'autres mesures efficaces de conservation organisées par secteur. OSPAR et la CPANE continuent de partager des informations de manière ouverte et constructive, et la collaboration reste solide. De plus amples informations sur cette réunion se trouvent à la page 28. ■

2. PARTICIPATION D'OSPAR À DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

Atelier régional organisé pour la description d'Aires marines d'importance écologique ou biologique dans l'Atlantique du Nord-Est

La Convention mondiale des Nations unies pour la diversité biologique (CDB) s'est engagée dans un programme d'identification d'Aires marines d'importance écologique ou biologique (AIEB) dans les océans à travers le monde. OSPAR et la Commission des pêches de l'Atlantique du Nord-Est (CPANE), en collaboration avec la CDB et le CIEM, ont élaboré 10 propositions d'AIEB, dont 4 ont été affinées suite à un examen par le CIEM en 2014. En 2018, OSPAR et la CPANE ont demandé à la CDB de mettre en place un nouveau processus pour finaliser les propositions d'AIEB dans l'Atlantique du Nord-Est, en accord avec l'approche adoptée lors d'ateliers régionaux consécutifs sur les AIEB. Cela a été réalisé par le biais d'un atelier régional organisé pour la description d'Aires marines d'importance écologique ou biologique dans l'Atlantique du Nord-Est, organisé par le gouvernement suédois, qui s'est tenu du 22 au 27 septembre 2019. Au cours d'une semaine de travail intensif les spécialistes des sciences de la mer et les experts en matière de politique ont décrit 17 aires répondant aux critères scientifiques pour les AIEB (Figure 1).

La proposition technique concernant 17 aires conformes aux critères pour les AIEB a été approuvée lors de la 23^{ème} réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) de la CDB en novembre 2019 ; cette proposition sera transmise à la CP 15 de la CDB, pour la prise d'une décision politique finale concernant leur éventuelle inclusion sur la liste mondiale d'AIEB de la CBD.

L'Atlantique du Nord-Est est une région largement étudiée du monde océanique, et pourtant, même dans cette région, OSPAR se heurte à l'insuffisance des connaissances sur les écosystèmes, qui limite l'application d'une approche écosystémique à la gestion des activités humaines. OSPAR applique le principe de précaution à la gestion des activités humaines et vise à accroître la disponibilité des informations pour éclairer et soutenir les décisions politiques. Les résultats de l'atelier sur les AIEB devraient apporter des informations utiles pour les travaux futurs d'OSPAR.



Figure 1.
L'atelier scientifique organisé pour la description d'Aires marines d'importance écologique ou biologique dans l'Atlantique du Nord-Est a permis d'identifier 17 aires répondant aux critères scientifiques.

PARTICIPATION D'OSPAR À DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

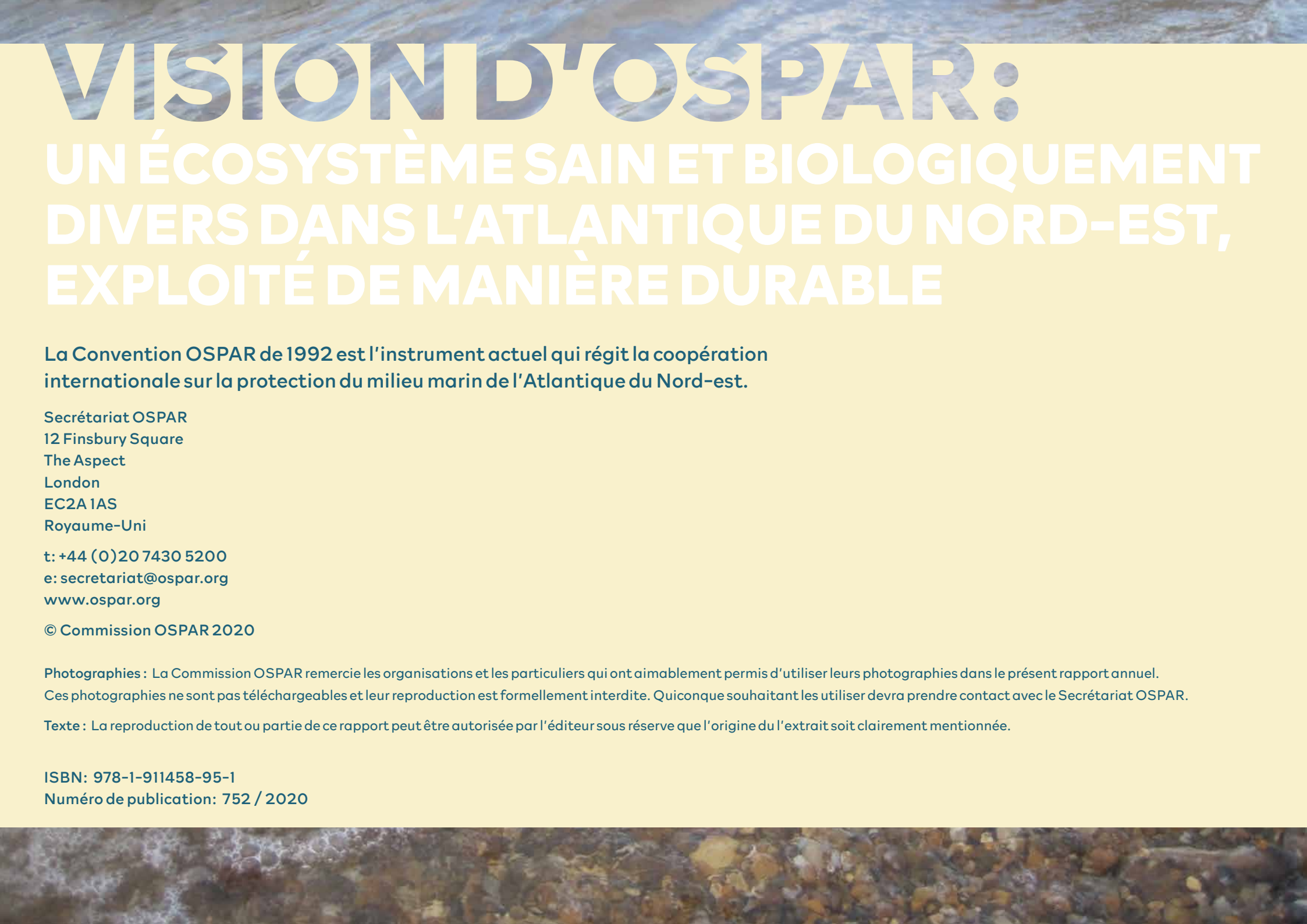
Organisation	Titre et date de la réunion	Message clé
JOMOPANS	Réunion du conseil consultatif 7 octobre 2019	La réunion s'est penchée sur les progrès accomplis pour réaliser le projet JOMOPANS - visant à mettre en place une surveillance du bruit ambiant dans la mer du Nord. Cela a impliqué la surveillance dirigée par les pays selon des normes et des procédures convenues et l'application d'un outil GES basé sur le web et développé par Michael Carter Ltd. Le projet intègre des informations issues de la cartographie, des mesures et des données biologiques et présente des coupes transversales à travers toutes les cartes JOMOPANS (environ: 1500 cartes).
CPANE	Réunion PECMAS 9 octobre 2019	Les réunions PECMAS de la Commission des pêcheries de l'Atlantique du Nord-Est (CPANE) étudient les questions scientifiques qui sous-tendent les recommandations de la CPANE. Des points permanents à l'ordre du jour concernant la collaboration avec OSPAR. Ainsi, cet engagement est le reflet du "business as usual" pour le secrétariat d'OSPAR.
Projet Interreg sur les épaves en mer du Nord	Réunion du conseil consultatif 21-22 octobre 2019	Les principaux éléments du projet concernent l'amélioration des données sur les épaves contenant des munitions. Cela inclut l'examen des données d'archives historiques (par exemple pour savoir quelles munitions chaque navire transportait au moment de son naufrage). Des évaluations des risques sont effectuées par des experts sur une sélection d'épaves, y compris des travaux d'enquête et des tests toxicologiques sur les moules et les poissons. Celles-ci seront utilisées pour construire un outil d'aide à la décision qui peut donner une évaluation préliminaire des risques pour toutes les épaves (en utilisant l'apprentissage machine). Les évaluations du risque couvriraient des questions telles que la sécurité de la navigation, l'environnement, la sécurité alimentaire et la sécurité du personnel. →

PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

Organisation	Titre et date de la réunion	Message clé
		Un autre élément des travaux vise à identifier des lacunes juridiques et à formuler des recommandations politiques. Un dernier élément des travaux sera axé sur la communication et la sensibilisation, avec notamment une exposition itinérante.
iFADO	5 ^{ème} réunion du projet iFADO 28 octobre 2019	En comblant les lacunes techniques actuelles, l'iFADO utilise la mise en œuvre de la DCSMM pour démontrer l'application de produits innovants. Le projet combine la surveillance traditionnelle in situ avec des technologies de pointe rentables : télédétection, modélisation numérique et nouvelles plates-formes d'observation telles que les planeurs et les bouées océaniques. L'iFADO développe des produits sur mesure et innovants pour relever le défi de la surveillance de la zone atlantique européenne.
Clean Atlantic	5 ^{ème} réunion de coordination 2-3 décembre 2019	L'objectif principal de la réunion était de faire état des progrès accomplis par rapport aux éléments de travail. Il y en a 8 qui sont liés au PAR ML OSPAR, le Groupe technique de l'UE sur les déchets marins et la Stratégie maritime atlantique. Les membres du projet ont présenté des grandes avancées sur les résultats attendus.
Conseil de l'Arctique	Prévention, préparation et réponse aux urgences (EPPR) 4-5 décembre 2019	OSPAR a envisagé des travaux communs sur les questions relatives aux rayonnements et a également informé la réunion de la réunion ministérielle OSPAR et de la nouvelle stratégie qui est en cours de développement.

PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

Organisation	Titre et date de la réunion	Message clé
Conservation de la flore et de la faune arctiques	Réunion du conseil d'administration 3-5 février 2020	OSPAR a présenté les travaux et activités en cours comme base pour identifier les domaines de travail où des synergies pourraient être identifiées.
MEDREGION	Assemblée générale annuelle 17 février 2020	OSPAR a participé à deux ateliers. Le premier portait sur la manière de sélectionner et d'agréger les indicateurs pour évaluer le bon état écologique. Le second a exploré les effets de la pollution sur la biodiversité.
Conseil de l'Arctique	Groupe de travail sur la protection du milieu marin de l'Arctique (PAME) 25 février 2020	OSPAR a participé à un atelier sur les déchets marins et a partagé ses expériences du plan d'action régional OSPAR sur les déchets marins ; par exemple sur le regroupement et la gestion des thèmes au sein du plan, et sur l'établissement d'objectifs basés sur les résultats qui peuvent être évalués par l'entremise des indicateurs, ainsi que d'avoir des mesures relatives aux impacts plus étroitement alignées sur les actions stratégiques.



VISION D'OSPAR:

UN ÉCOSYSTÈME SAIN ET BIOLOGIQUEMENT DIVERS DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST, EXPLOITÉ DE MANIÈRE DURABLE

La Convention OSPAR de 1992 est l'instrument actuel qui régit la coopération internationale sur la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-est.

Secrétariat OSPAR
12 Finsbury Square
The Aspect
London
EC2A 1AS
Royaume-Uni

t: +44 (0)20 7430 5200
e: secretariat@ospar.org
www.ospar.org

© Commission OSPAR 2020

Photographies : La Commission OSPAR remercie les organisations et les particuliers qui ont aimablement permis d'utiliser leurs photographies dans le présent rapport annuel. Ces photographies ne sont pas téléchargeables et leur reproduction est formellement interdite. Quiconque souhaitant les utiliser devra prendre contact avec le Secrétariat OSPAR.

Texte : La reproduction de tout ou partie de ce rapport peut être autorisée par l'éditeur sous réserve que l'origine du l'extrait soit clairement mentionnée.

ISBN: 978-1-911458-95-1

Numéro de publication: 752 / 2020

